

Acceptabilité des nouvelles infrastructures de transition énergétique : transition subie, transition choisie ?

Déclaration du groupe CGT-FO

Qu'il s'agisse de projets de nouvelles infrastructures de transition énergétique ou de tout autre projet impactant à des degrés divers la vie quotidienne des citoyens, le sujet de l'acceptabilité est d'autant plus crucial qu'il implique de la part des porteurs des projets la volonté de les anticiper, de les préparer suffisamment en amont en y associant tous les acteurs concernés et en engageant tous les efforts nécessaires afin de rendre l'information la plus accessible possible pour le plus grand nombre.

Pour le groupe FO, il ne peut y avoir d'un côté les sachants, qui tentent d'imposer leurs projets coûte que coûte, et de l'autre les ignorants qui rejetteraient toute évolution parce qu'ils ne la comprennent pas ou parce qu'ils seraient d'irréductibles égoïstes qui privilégieraient leur art de vivre à la transition énergétique dont tout un chacun reconnaît l'impérieuse nécessité.

Une des causes principales de rejet des nouvelles infrastructures de transition énergétique réside dans le fait qu'elles sont implantées dans des zones géographiques relativement préservées et sont vécues, notamment en ce qui concerne les parcs éoliens, comme une remise en cause de la qualité de vie dans les territoires ruraux pour satisfaire les besoins en énergie des grands centres urbains.

En ce sens, le sujet n'est pas très nouveau, dans la mesure où on n'a jamais vu une centrale nucléaire en plein Paris, pas plus qu'on y verra d'éoliennes. Si l'on se réfère aux propos du président de RTE, les besoins en production d'électricité seront tels à court et moyen termes, d'une part en raison de la transition écologique, d'autre part face à la nécessité d'assurer notre indépendance énergétique, que nous devons multiplier les moyens de production occupant de plus en plus d'espaces.

Même si cela peut apparaître comme une évidence, les préconisations incitant à la concertation la plus large en y incluant la totalité des acteurs concernés sont frappées au coin du bon sens, comme en l'occurrence la nécessité d'instaurer un suivi des projets.

En ce sens, les préconisations 12 à 14 nous semblent primordiales. Nous ne pouvons que souligner et nous féliciter que l'avis, à travers la préconisation 13, évoque l'illlectronisme et alerte les pouvoirs publics à l'heure où la dématérialisation et la digitalisation sont présentées comme l'alpha et l'oméga de la communication de demain, sans souci d'une part non négligeable de la population qui en est exclue.

Dans le même esprit, le groupe FO ne peut que soutenir la préconisation incitant l'Etat à doter les ministères de la transition écologique et de la justice de moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux pour une meilleure efficacité. Hélas, les différentes politiques publiques mises en œuvre depuis quelques années, notamment la révision générale des politiques publiques, vont à l'encontre de cet objectif.

La transition énergétique ne pourra aboutir qu'à la condition qu'elle soit efficace et concertée, mais également socialement juste. C'est pourquoi le groupe FO soutient notamment les préconisations visant à réserver une part significative des coûts des chantiers à des entreprises et à des emplois locaux.

Une transition énergétique socialement juste doit dans le même temps être source de créations d'emplois par le développement de véritables filières industrielles, ce que préconise l'avis et que souligne le groupe FO.

On le voit, au-delà de l'acceptabilité, c'est bien de l'adhésion de nos concitoyens au développement des nouvelles installations énergétiques dans le cadre de la transition écologique qu'il s'agit. Mais on ne peut adhérer qu'à ce que l'on comprend et qui nous semble juste.

Le groupe FO a voté pour cet avis